



AG de l'ADMD le 14 octobre 2017 et renouvellement des administrateurs

Votez pour les candidats de la liste "Pour une mort sereine !"
Le changement pour une meilleure efficacité

Lettre d'information n°5

Le Saviez-vous ? "Les jeunes de l'ADMD"

Le mouvement des jeunes de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

Créée en 2006, la commission Jeunes a connu une évolution importante en financement et autonomie en 2015. Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 septembre 2015 à Annecy, ont été ajoutés et adoptés les articles suivants :

Article 7 - LES JEUNES DE L'ADMD

Art. 7.1 : Les Jeunes de l'ADMD rassemblent les adhérents de l'ADMD de moins de 36 ans. Les Jeunes de l'ADMD sont un groupe autonome.

Art. 7.2 : Les Jeunes de l'ADMD sont placés sous la responsabilité d'un ou deux responsables jeunes, nommés pour deux ans, renouvelables, par le président de l'ADMD. Un bureau national Jeunes est constitué.

Art. 7.3 : Dans chaque délégation, dans la mesure du possible, un ou deux référents Jeunes seront nommés après consultation du délégué.

Art. 7.4 : Les Jeunes de l'ADMD disposent d'un bureau et d'une aide logistique de l'ADMD. Pour les questions financières, ils sont soumis au régime commun des délégations.

Art. 7.5 : La mobilisation et l'action des Jeunes de l'ADMD sont déterminées par le bureau national des Jeunes de l'ADMD et doivent respecter la stratégie nationale de l'ADMD.

Un règlement intérieur des jeunes de l'ADMD a été voté en 2016 lors du 2ème Séminaire de l'équipe nationale des Jeunes de l'ADMD.

Il met en place un bureau national des Jeunes de l'ADMD, qui comporte 45 membres au maximum, non élus mais cooptés par les responsables des Jeunes de l'ADMD.

Voir les sites :

<http://www.jeunesadmd.fr/>

https://www.google.fr/search?q=règlement+intérieur+jeunes+admd&ie=utf-8&oe=utf-8&client=firefox-b&gfe_rd=cr&ei=55kWe34JKen8wes1Jv4CA

Jean-Luc Romero, Président de l'ADMD, a nommé son époux, Christophe Michel, et Mélanie Raphaël-Béthune co-responsables des Jeunes de l'ADMD pour deux ans. Leur mandat est renouvelable par le président de l'ADMD.

Rappel : Christophe Michel est déjà secrétaire général de l'ADMD.

Il n'y a pas d'informations sur ce groupe autonome et les formes de cette autonomie, que les Statuts et le Règlement intérieur de l'association ne définissent pas :

- Quels sont les effectifs de ce mouvement et leur évolution ? Quelle est leur répartition géographique ?
- Quels sont les objectifs de ce mouvement ? Le rajeunissement de l'association et la relève peuvent très bien se faire en mêlant les générations et en les laissant dialoguer et travailler ensemble. Qu'apporte ce clivage à l'ADMD ?
- Quelles sont les activités spécifiques de ce groupe, hormis ADMD Tour et Solidays (les seules mentionnées sur le site Internet à la page "Jeunes") ?
- Quelle est l'articulation avec les "vieux" adhérents ? Le CA a décidé de confier la délégation à 1 jeune / 1 (vieux) dans chaque département : dans quels départements cette mesure est-elle appliquée ? Quels en sont les résultats ?

Une des activités importantes de cette commission est l'organisation et l'animation de l'ADMD Tour. Malheureusement les adhérents n'ont pas le droit d'en connaître les retombées ni le coût. Ce sera l'objet d'une prochaine Lettre d'Informaiton.

Le 6 août 2017

Le collectif AG 2017 et les candidats

Au sommaire de nos précédentes Lettres d'Information :

1. Pourquoi nous présentons une liste de candidats aux élections du Conseil d'Administration de l'ADMD
2. De l'importance des administrateurs"
3. Les délégués
4. Modalité d'élection

N'hésitez pas à les demander en écrivant à contact@pourunemortsereine.org

Toutes ces informations sont consultables sur le site <https://www.pourunemortsereine.org>
sous la rubrique "Le saviez-vous ? "
Pour nous contacter : collectifag2017@gmail.com

Très important pour la diffusion de notre information

Afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, nous vous demandons de bien vouloir transférer cette lettre d'information aux adhérents de votre connaissance en leur indiquant qu'ils pourront recevoir directement nos prochaine lettre d'information en nous communiquant leur adresse électronique à 'contact@pourunemortsereine.org' : nous les ajouterons à notre liste.

Visitez notre site "Pour une mort sereine ! "

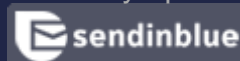
Votez pour les candidats de la liste "Pour une mort sereine !"
Françoise BORDET, Henri CHAMARET, Jean-Pierre CHRISTIN,
Madeleine COMTE-SPONVILLE, Sylvie COURROY, Gérard DOIRET,
Bruno HERAIL, Jacqueline LAURENT, Marielle MAS, Jean-Claude MAURIES,
Bernard SENET, Robert WOHLFAHRT

Collectif AG 2017
e-mail : collectifag2017@gmail.com
webmaster :
contact@pourunemortsereine.org



Cet email a été envoyé à contact@pourunemortsereine.org.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur collectif AG 2017.
[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2017 collectif AG 2017

Les candidats de la liste "Pour une mort sereine !" vous informent